



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E119092

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2024

ÉDITÉ LE 13/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/09/2015
8 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS CORBIERE

1 LIEU DIT LA FORET
81990 FREJAIROLLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI

Siret : 334 356 276 00033

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 0077713

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21164280904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 21164280904

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/03/2023

Téléphone : 05 63 55 64 39

Fax :

Portable :

Site Internet : www.les-artisans-tarnais.pro/

E-mail : julien@les-artisans-tarnais.pro

Responsabilité légale :

VERHELLEN JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/03/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/07/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	12/07/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	12/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.